

CHARTRE D'IDAY

OBJECTIF

Les membres d'IDAY participent à la mobilisation de la société civile de leur pays dans le but de réaliser l'éducation de base universelle et de qualité pour tous les jeunes d'Afrique. Ils mènent un plaidoyer collectif en vue de convaincre leurs gouvernements d'assumer leur responsabilité pour rendre ce droit effectif.

Pour IDAY, l'enseignement de base comprend au moins trois composantes :

- (1) l'initiation préscolaire (pré-primaire) ;
- (2) le cycle complet de l'enseignement primaire officiel ;
- (3) l'alphabétisation fonctionnelle pour les jeunes (15-24 ans) qui n'ont pas eu accès ou n'ont pas pu terminer un enseignement primaire complet.

IDAY reconnaît aussi que l'on ne peut parler de qualité de l'enseignement de base sans lutter également contre tous les obstacles qui s'y opposent, qu'ils soient culturels, économiques, sanitaires ou autres.

C'est pourquoi IDAY ne fait pas seulement référence au 4^{ème} Objectif de Développement Durable (ODD) concernant l'éducation, mais renvoie également aux ODD concernant la lutte contre la pauvreté (ODD N°1), santé (ODD N° 3 et tout particulièrement N° 3.1, 3.2 et 3.3), égalité des genres (ODD N°5), eau propre et assainissement (ODD N° 6), énergie propre et d'un coût abordable, travail décent (ODD N° 8), changement climatique (ODD N° 13) et paix, justice et institutions efficaces (ODD N°16).

POURQUOI ?

La jeunesse africaine est sans aucun doute le groupe de personnes dans le monde dont les droits fondamentaux sont le plus massivement bafoués. Selon l'UNESCO, un quart des jeunes Africains de 6 à 12 ans n'ont actuellement toujours pas accès à un cycle complet d'éducation primaire. Selon la Commission Internationale pour l'Éducation, sans changement radical de l'appui à l'éducation de base, 69% des jeunes des pays pauvres n'auront pas acquis les connaissances dispensées en éducation primaire en 2030.

L'Afrique compte aussi 45 millions de jeunes de 15 à 24 ans illettrés. Contrairement à l'évolution sur les autres continents, ce nombre continue d'augmenter en Afrique et la plupart des programmes internationaux ne couvrent pas ou peu les besoins de cette génération sacrifiée dans leurs plans de financement.

Ces statistiques reflètent mal ou pas la situation de millions d'enfants et jeunes vulnérables : enfants soldats, enfants domestiques (les travailleurs « invisibles »), enfants dits sorciers, enfants esclaves ou victimes de la traite, enfants victimes des mariages forcés, enfants en prison, enfants nomades ou issus de minorités ethniques, etc.

Il est largement convenu que sans approches nouvelles et exceptionnelles, l'Afrique ne parviendra pas à réaliser l'ODD N°4.

Pourtant, aider la jeunesse africaine à faire valoir ses droits, c'est non seulement lui permettre de sauvegarder sa dignité humaine, mais aussi un enjeu crucial pour garantir un développement socio-économique durable et équitable en Afrique comme en Occident.

DÉCLARATION DES MEMBRES D'IDAY

Les membres d'IDAY affirment que :

1. L'éducation est la base même du développement et d'une culture démocratique favorable à la paix et au bien-être des peuples. L'éducation est également une condition essentielle à l'amélioration durable de la situation économique et sanitaire générale de la population.
2. Tout parent considère l'éducation de ses enfants comme la première priorité.
3. Tout aspect qui a un impact sur l'accès, l'achèvement et la qualité de l'enseignement mérite d'être pris en considération dans le cadre des objectifs d'éducation de base de qualité pour tous.
4. Seul un dialogue constructif entre les autorités gouvernementales et la société civile africaine pour améliorer le système éducatif augmentera significativement la confiance entre les partenaires et permettra de réaliser durablement le droit de tous à une éducation de base de qualité en Afrique. Comme le recommande la Campagne Mondiale pour l'Éducation, les campagnes en faveur des droits humains et le plaidoyer envers les gouvernements sont préférables aux actions de fournitures de services qui déresponsabilisent les gouvernants.
5. La participation active de la société civile dans les décisions stratégiques d'un pays conditionne l'amélioration de sa gouvernance et son développement durable ; seule la prise en main de son avenir par la société civile africaine peut permettre un processus de développement équilibré en Afrique.
6. Éducation et participation populaire sont essentielles à une bonne utilisation de l'aide étrangère. Sans une mobilisation massive des sociétés civiles africaine et européenne impliquées dans des projets d'éducation en Afrique, on peut craindre que l'aide étrangère au développement ne reste un puits sans fond.
7. L'aide étrangère permet de soulager la misère et des conditions de vie inhumaines dans des lieux bien déterminés. Elle est nécessaire et doit être poursuivie, mais autrement. Il est illusoire de penser que telle que pratiquée encore largement, elle règlera les difficultés de l'Afrique en matière d'éducation. Sans compter qu'elle ne participe pas d'un développement endogène et maintient entre trop souvent ses bénéficiaires dans la dépendance à l'extérieur.
8. Réaliser le droit à l'éducation de base de qualité pour tous en Afrique est un défi d'un intérêt stratégique pour l'ensemble de l'humanité, y compris pour les Européens en raison de leurs liens géographiques, historiques, culturels et économiques particuliers avec l'Afrique. Il en va de l'avenir de la jeunesse africaine, mais aussi du reste du monde.

COMMENT ?

– Organiser et/ou prendre part à des activités de plaidoyer collectif menées par des organisations de la société civile locale auprès des autorités locales, nationales, régionales et internationales. Les thèmes développés sont centrés sur les principaux obstacles à la réalisation de l'ODD N° 4, les revendications et solutions possibles.

En particulier, manifester chaque année et ensemble à l'occasion de la Journée internationale de l'Enfant Africain le 16 juin¹, tant en Afrique qu'ailleurs dans le monde. L'objectif est de créer un effet médiatique de masse et d'encourager les autorités à accroître les moyens mis en œuvre pour réaliser les objectifs de l'éducation de base de qualité pour tous pour 2030.

– Encourager et participer à une concertation étroite avec les autorités des pays concernés, locales ou nationales, dans la perspective de concourir à l'instauration de la bonne gouvernance. IDAY cherche à mettre l'accent sur l'intérêt des pays d'Afrique à augmenter leurs dépenses d'éducation de base et à veiller à leur bonne utilisation.

– Amener les bailleurs de fonds et acteurs de la coopération internationale à intervenir plus efficacement en soutien à la société civile locale et à donner la priorité aux projets d'éducation de base.

¹ Le 16 juin 1976, un nombre indéterminé de jeunes Sud-africains furent massacrés par l'armée de l'apartheid alors qu'ils manifestaient pacifiquement pour leur droit à une éducation de qualité. Cette journée est commémorée annuellement en Afrique comme la Journée de l'Enfant Africain.

– Mener des activités de sensibilisation auprès du grand public : partout dans le monde, pour informer du déficit d'éducation en Afrique, encourager la solidarité et une mobilisation citoyenne en faveur d'une aide plus efficace et plus respectueuse du droit des africains à se développer ; en Afrique, pour souligner l'importance de l'éducation et susciter une mobilisation démocratique en faveur du droit à l'éducation pour tous. Dans le cadre de ces activités, le message de Yaguine et Fodé (en annexe), les deux jeunes Guinéens trouvés morts dans le train d'atterrissage d'un avion à Bruxelles le 2 août 1999, sera diffusé en commémoration de tous les jeunes Africains qui se sacrifient afin que les dirigeants d'Afrique et du monde prennent les mesures adéquates pour faire valoir leurs droits fondamentaux, dont celui à l'éducation.

QUAND ?

Les actions de plaidoyer collectif sont menées en continu afin de maximiser leur impact. Toutes les opportunités qui permettent de faire valoir le message et les propositions des membres du réseau seront saisies. La célébration de la Journée de l'Enfant Africain sur le thème de l'éducation est un événement phare qui sera organisé par chaque coalition autour du 16 juin.

QUI ?

IDAY est un réseau rassemblant des coalitions d'organisations de la société civile. Il est ouvert à toute organisation ou personne en accord avec ses objectifs et principes et disposée à les soutenir. Les membres effectifs d'IDAY-International, i.e. les membres de l'Assemblée Générale d'IDAY, sont les coalitions.

Pour devenir membre d'une coalition IDAY, il faut :

- Être une organisation de la société civile reconnue et impliquée dans la réalisation de projets éducatifs en Afrique, la défense des droits de l'Homme - en particulier le droit à une éducation de base de qualité - ou dans le renforcement des capacités de la société civile africaine ; ou
- Être un individu soucieux de l'amélioration de l'éducation de base en Afrique et prêt à s'impliquer auprès d'IDAY pour soutenir l'action du réseau et de ses membres.

DEVENIR MEMBRE D'IDAY IMPLIQUE

- D'être disposé à œuvrer en réseau avec toute organisation de son pays active dans le domaine de l'éducation en Afrique, dans la mesure où celle-ci est disposée à respecter la Charte dans sa forme et dans son esprit ;
- De respecter les statuts, le règlement intérieur et les principes d'action d'IDAY-International ; plus particulièrement, de respecter les statuts, règlements intérieurs et obligations (dont financières) fixés par les coalitions nationales ;
- D'œuvrer en faveur de l'ODD N°4 en respectant les éléments et thèmes communs ;
- D'ajouter à l'action habituelle de son organisation particulière une dimension de plaidoyer auprès des autorités nationales et internationales pour les droits de la jeunesse africaine à un enseignement de base de qualité, notamment en les invitant aux manifestations d'IDAY ;
- De travailler dans l'esprit d'intérêt commun et de collectivité, y compris en collaborant avec les autres réseaux de la société civile ;
- D'utiliser le logo d'IDAY pour toute activité et sur tous les documents compatibles avec cette Charte, et de s'abstenir de l'utiliser à des fins commerciales ou de profit.

Seules les organisations respectant ces conditions pourront se faire valoir d'IDAY et arborer son logo ou utiliser ses produits.

ADMINISTRATION

IDAY-International est officiellement une association internationale sans but lucratif (aisbl) de droit belge depuis janvier 2008 et dispose d'un secrétariat permanent. IDAY-international assure la coordination du réseau et facilite la collaboration entre les coalitions nationales et membres d'IDAY.

Le secrétariat coordonne également les diverses manifestations nationales de façon à renforcer l'impact médiatique et politique du mouvement.

Au niveau national, les organisations de la société civile membres d'IDAY décident de la structure organisationnelle et forme juridique qu'elles veulent donner à leur coalition.

INSCRIPTION

Pour s'inscrire auprès d'IDAY, le représentant officiel de l'organisation intéressée doit parapher chaque page de la Charte et la signer en précédant sa signature de la mention « Lu et Approuvé » et en indiquant les coordonnées complètes de l'organisation.

– Si l'organisation est originaire d'un pays où il existe déjà une coalition nationale IDAY, le document doit être enregistré auprès de cette coalition selon les statuts et règles définis par celle-ci.

– Les organisations originaires de pays où il n'existe pas encore de coalition IDAY peuvent devenir membre avec comme condition de former une coalition d'un nombre minimum d'organisation fixé par le règlement intérieur d'IDAY-International. Cette coalition s'inscrit ensuite directement auprès d'IDAY International selon les conditions établies dans le règlement intérieur.

– Les organisations multinationales s'inscrivent directement auprès d'IDAY-international.

Seules les organisations enregistrées auprès de leur coalition nationale IDAY ou d'IDAY-International sont membres d'IDAY.

IDAY cherche à mobiliser toutes les forces vives en Afrique comme dans le reste du monde pour réaliser ses objectifs. Dans cette perspective, le réseau est ouvert à toutes les tendances linguistiques, politiques, nationales, tribales et religieuses compatibles avec ces objectifs. IDAY est et restera strictement neutre sur les plans politique et confessionnel.

CONTACT

IDAY-International aisbl

Rue des Jambes 19

1420 Braine-l'Alleud, Belgique

Tel : +32 (0)2 385 44 13

Email : info@iday.org

Websites : www.iday.org - www.iday-us.org - www.invisibleworkers.eu

Note

Cette quatrième version de la Charte (mai 2017) est considérée comme adoptée automatiquement par toutes les organisations qui ont signé les versions antérieures, sauf désaccord explicite avec une ou plusieurs nouvelle(s) disposition(s). Elles ne doivent donc pas signer une nouvelle fois cette version pour continuer à être considérées comme membres d'IDAY.

ANNEXE

MESSAGE DE YAGUINE ET FODÉ

Conakry, le 29 juillet 1999

« Excellence, Messieurs les membres et responsables d'Europe,

Nous avons l'honorable plaisir et la grande confiance de vous écrire cette lettre pour vous parler de l'objectif de notre voyage et de la souffrance de nous, les enfants et jeunes d'Afrique.

Mais tout d'abord, nous vous présentons les salutations les plus délicieuses, adorables et respectées dans la vie. À cet effet, soyez notre appui et notre aide. Vous êtes pour nous, en Afrique, ceux à qui il faut demander au secours. Nous vous en supplions, pour l'amour de votre continent, pour le sentiment que vous avez envers votre peuple et surtout pour l'affinité et l'amour que vous avez pour vos enfants que vous aimez pour la vie. En plus, pour l'amour et la timidité de notre créateur Dieu le tout-puissant, qui vous a donné toutes les bonnes expériences, richesses et pouvoirs de bien construire et organiser votre continent à devenir le plus beau et admirable parmi les autres.

Messieurs les membres et responsables d'Europe, c'est votre solidarité et votre gentillesse que nous vous crions au secours en Afrique. Aidez-nous, nous souffrons énormément en Afrique, nous avons des problèmes et quelques manques au niveau des droits de l'enfant. Au niveau des problèmes, nous avons la guerre, la maladie, le manque de nourriture, etc ... Quant aux droits de l'enfant, c'est en Afrique, et surtout en Guinée nous avons trop d'écoles mais un grand manque d'éducation et d'enseignement. Sauf dans les écoles privées où l'on peut avoir une bonne éducation et un bon enseignement, mais il faut une forte somme d'argent. Or, nos parents sont pauvres et il leur faut nous nourrir. Ensuite, nous n'avons pas non plus les écoles sportives où nous pourrions pratiquer le football, le basket ou le tennis.

C'est pourquoi, nous, les enfants et jeunes africains, vous demandons de faire une grande organisation efficace pour l'Afrique pour nous permettre de progresser. Donc, si vous voyez que nous sacrifions et exposons notre vie, c'est parce qu'on souffre trop en Afrique et qu'on a besoin de vous pour lutter contre la pauvreté et pour mettre fin à la guerre en Afrique. Néanmoins, nous voulons étudier, et nous vous demandons de nous aider à étudier pour être comme vous en Afrique.

Enfin, nous vous supplions de nous excuser très très fort d'oser vous écrire cette lettre en tant que Vous, les grands personnages à qui nous devons beaucoup de respect. Et n'oubliez pas que c'est à vous que nous devons nous plaindre de la faiblesse de notre force en Afrique.

Écrit par deux enfants guinéens, Yaguine Koité et Fodé Tounkara » (signatures)

Yaguine Koita (14 ans) et Fodé Tounkara (15 ans) furent trouvés morts le 2 août 1999 dans le train d'atterrissage d'un avion venant d'Afrique.